



CHAMPSECRET

RÈGLEMENT - DOCUMENT GRAPHIQUE plan de zonage de l'ensemble de la commune

PLU approuvé le 26 novembre 2007
Révisions allégées n°1,2 et 3
du PLU approuvées le 19 février 2024

Vu pour être annexé à la
délibération du conseil
municipal du
19 février 2024
approuvant les révisions
allégées n°1,2 et 3 du Plan
Local d'Urbanisme de
CHAMPSECRET
Le maire,
Julien Corbière

Date : 10 février 2024

Phase :

N° de pièce : 4.1

Échelle : 1/10 000

Mairie de Champsecret, (61700)
tél : 02 33 30 40 16 / fax : 02 33 37 17 99

Gilson & associés Sas
urbanisme et paysage
4bis, rue Saint-Barthélemy, 28000 Chartres
02 37 81 08 08 / contact@gilsonpaysage.com
www.gilsonpaysage.com

Légende du zonage

- Le bourg, secteur d'habitat ancien
- Zone d'urbanisation à dominante d'activités
- Zone d'urbanisation future
- Zone d'urbanisation future à dominante d'activités
- Zone d'urbanisation future à long terme
- Zone agricole
- Zone de protection du paysage
- Secteur permettant l'implantation d'activités
- Secteur de hameaux
- Secteur de tourisme, de loisirs et de sport
- Espace boisé classé
- Emplacement réservé
- Plantation à réaliser
- Zone inondable
- Eléments identifiés (L.123-1°-7)
- Continuité de chemin à préserver
- Exploitation agricole
- Bâtiment objet de changement de destination possible
- Droit de préemption urbain instauré par la délibération du conseil municipal du 26 novembre 2007
- Implantation à l'alignement obligatoire

Liste des emplacements réservés

n°	Désignation	Surface approximative	Bénéficiaire
1.	Aménagement d'espace public	13 400 m2	Commune
2.	Aménagement d'espace public	3 800 m2	Commune
3.	Création de stationnement et de voirie, aménagement d'espace public	1 750 m2	Commune
4.	Aménagement d'espace public	2 700 m2	Commune
5.	Création d'un accès	850 m2	Commune
6.	Aménagement d'espace public	1 800 m2	Commune
7.	Aménagement de voirie	170 m2	Commune